



Problème avec un vendeur en ligne

Par **QuattuorNyggekhRhekreyn**, le **09/09/2018 à 20:37**

Bonjour,Je rencontre des difficultés avec un vendeur en ligne :Je me suis acheté le 24/8 des vêtements en ligne (des boxers pour être plus précis). Cela fait donc 2 semaines ½.Mécontent d'avoir attendu aussi longtemps, j'ai contacté le vendeur en ligne par mail et sur sa messagerie Facebook afin de lui signaler que :sur les 3 boxers commandés, 2 seulement m'avaient été livrés pour l'instant, sur les 2 boxers livrés pour l'instant, 1 n'est pas celui que j'avais commandé, pour le 3ème boxer non-reçu, le vendeur m'avait dit qu'il me serait expédié début septembre. Nous sommes déjà le 9/9.Ayant donc contacté le vendeur le 31/8 afin de lui signaler ces problèmes, ce dernier fait la sourde oreille et adopte le silence radio. J'ai pourtant la preuve sur Facebook que mon message a été lu.Que dois-je faire pour :1°) Obtenir le boxer que j'avais commandé à la place du mauvais qu'il m'a envoyé ?2°) Obtenir le 3ème boxer qu'il m'avait dit qu'il m'enverrait, mais qu'il n'a pas fait ?Tout ceci en tenant compte du fait qu'il ne répond pas à mes messages et feint le silence radio.Recommandé avec AR ?Puis-je demander le remboursement des frais du recommandé puisque l'erreur ne m'est pas imputable ?D'autres idées pour ne pas sortir trop perdant de cette histoire ?En vous remerciant par avance pour vos réponses et pour l'attention que vous me consacrerez.Cordialement.